



Réforme de la formation professionnelle : les DRH très critiques



Une enquête réalisée par l'organisme **Fidal** Formation et le cabinet Amplitude révèle que la réforme de la formation professionnelle est méconnue des décideurs RH. Ces derniers la perçoivent notamment comme une contrainte supplémentaire qui est trop coûteuse.

Une enquête* sur la formation professionnelle réalisée par **Fidal** Formation, un organisme spécialisé en formations juridiques et RH, et le cabinet de conseil en management Amplitude, révèle que cette réforme est majoritairement méconnue des décideurs RH. Selon l'étude, près de 69 % des répondants déclarent n'avoir qu'une connaissance minimum de la mesure près d'un an après la publication de la loi du 5 mars 2014. Un chiffre qui peut s'expliquer par le fait que les principales dispositions de la législation n'étaient applicables qu'à compter du 1er janvier 2015 et que les textes d'application ont tardé à voir le jour, notamment sur une des mesures jugée comme emblématique, le compte personnel de formation (CPF).

Une réforme jugée coûteuse

L'étude révèle également que cette réforme est principalement perçue comme une contrainte supplémentaire pour 49 % des répondants, ce qui va à l'encontre de l'objectif général de simplification. Parmi eux, seuls 17 % estiment qu'elle permet de considérer la formation comme un investissement de compétitivité et 19 % qu'elle favorise la sécurisation des parcours professionnels.

À propos du financement de la réforme de la formation professionnelle, 47 % des répondants déclarent que celle-ci va entraîner une augmentation des dépenses de formation. Ce taux grimpe à 53 % parmi les répondants qui maîtrisent la réforme (60 % de ces répondants occupent des fonctions RH).

Pas de sécurisation des parcours professionnels

De plus, 53 % des répondants considèrent que le remplacement du Droit individuel à la formation (Dif) par le CPF va rendre l'accès à la formation plus compliqué. Ce chiffre monte à 60 % chez ceux qui déclarent maîtriser la loi. En revanche, ils ne sont que 22 % à considérer que le CPF va contribuer à sécuriser les parcours professionnels.

En définitive, 60 % des répondants affirment que cette réforme n'apportera pas de changement. Cette analyse est partagée y compris par ceux qui déclarent bien connaître la loi puisqu'ils sont 50 % à répondre de la même manière.

* Enquête menée entre le 5 janvier et 5 février 2015, auprès de 600 décideurs.